



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 06 / 02 / 2025

Dossier complet le : 10 / 02 / 2025

N° d'enregistrement : 2025_8616

1 Intitulé du projet

Requalification de la friche CD industrie dans la commune de Friville-Escarbotin

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Commune de Friville-Escarbotin

Raison sociale

Friville-Escarbotin

N° SIRET

2 1 8 0 0 3 5 3 1 0 0 0 1 7

Type de société (SA, SCI...)

Commune

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

MOREL

Prénom(s)

NICOLE

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
39°b) 41°a)	- Opérations d'aménagement dont le terrain d'assiette est compris entre 5 et 10 ha ou, dont la surface de plancher supérieure ou égale à 10 000m ² . - Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus.

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La commune de Friville-Escarbotin a pour projet la requalification de la friche CD industrie. Elle prévoit l'aménagement d'espaces publics en extérieur (voirie, parkings, plaine de jeux en herbe, accès école) et la réhabilitation du bâtiment existant en salle des fêtes communales.

Le site concerné par la future réhabilitation est une friche industrielle, actuellement composé de bâtiments désaffectés, d'espaces vierges après démolition à proximité d'un bois public.

Le projet nécessitera une opération de démolition complète ou partiel de certains bâtiments existants, avant le réaménagement de la zone. Le site devra aussi faire l'objet d'une dépollution selon l'usage projeté de chaque zone aménagée. Une opération de défrichage de quelques arbres sera également nécessaire.

4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour objectif d'améliorer le cadre de vie, le fonctionnement de la circulation, la gestion des flux et des parkings, mais aussi de renforcer l'attractivité du centre-ville. Il prévoit un programme mixte afin d'y intégrer les équipements à proximité et d'envisager leur requalification (groupe scolaire, salle des fêtes).

L'objectif de ces aménagements est d'établir une progression entre l'urbain et le rural, entre la ville, ses activités commerciales et le bois, en cœur d'îlot propice à la détente, aux activités de plein air.

Le site souffre de son passé industriel et renvoie l'image d'une friche polluée « inhabitable » et « inappropriable ». L'objectif est également de donner une nouvelle image à ces terrains qui sont un atout et un site majeur pour la commune, un vecteur d'attractivité et d'animation à valoriser.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Le projet se situe sur la friche CD industrie avec une surface totale d'environ 14 000m².

Cette friche a été investiguée et les travaux de dépollution débuteront fin 2024/début 2025.

S'ajoute à cela la démolition d'une partie des constructions de la friche Bricard pour permettre la bonne exécution des travaux.

Ainsi, les travaux concernent des bâtiments existants, dont certains devant être complètement ou partiellement démolis, ainsi que des zones vierges après démolition.□

Le projet consiste en :

- Aménagement de la voie centrale et des stationnements adjacents soit 64 places ainsi que 2 parkings de 14 places et 12 places (enrobés drainants).
- Aménagement de parvis et cheminements piétons en pavés, dalles et sable stabilisé.
- Gestion des eaux pluviales avec des noues et bassins d'infiltration pour limiter les rejets au réseau public.
- Requalification des abords de la salle Edith Piaf.
- Plaine de jeux engazonnée, pouvait également servir de parking événementiel d'environ 100 places.
- Végétalisation de la cour de récréation (du groupe scolaire Victorien Girot) le long de sa façade sud.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Les zones aménagées seront utilisées pour les fonctions prévues :

- La nouvelle voie « centrale » permettra à la fois de desservir la nouvelle aire de stationnement et l'accès aux différents équipement communaux tels que l'arrière de la salle Edith PIAF, le nouvel équipement prévu dans l'un des bâtiments existants conservé, future salle des fêtes et lieu d'animation pour la ville ou encore l'école Victorien Girot.
- Les espaces verts et aménagements permettront une meilleure intégration paysagère de la ville, propice à la détente et aux activités en plein air.
- Les systèmes de gestion des eaux pluviales garantiront une absorption efficace, réduisant les risques d'inondation et les impacts sur le réseau public.
- Une amélioration du fonctionnement de la circulation, de la gestion des flux et des parkings
- Attractivité du centre-ville renforcée notamment grâce à la plaine événementielle (fonctions récréatives et ludiques, lieu de manifestation pour y installer des bungalows, chapiteaux et autres structures légères événementielles).

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Dossier Loi sur l'Eau

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Superficie totale du site	14 000 m ²
Superficie défrichée	4 800 m ²
Surface du bassin d'infiltration 1	300 m ² avec 1,02m de hauteur
Surface du bassin d'infiltration 2	155 m ² avec 1,02m de hauteur

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 6 Voie : rue Henri Barbusse

Lieu-dit : _____

Localité : Friville-Escarbotin

Code postal : 8 0 1 3 0 BP : _____ Cedex : _____

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 0 1 ° 3 2 , 4 3 " E Lat. : 5 0 ° 0 5 , 1 7 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : _____ ° _____ , _____ " Lat. : _____ ° _____ , _____ "

Point de d'arrivée : Long. : _____ ° _____ , _____ " Lat. : _____ ° _____ , _____ "

Communes traversées :

Friville-Escarbotin (80 130)

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) DU VIMEU approuvé le 29/01/2020 et le zonage au droit du projet est zone UD : zone urbaine mixte présente sur l'ensemble des communes du territoire.

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF de type 1 la plus proche se situe à 5,5km environ au Sud du projet : BOIS ET LARRIS ENTRE BEAUCHAMPS ET OUST-MAREST (220013934). La ZNIEFF de type 2 la plus proche se situe à environ 5km au Sud du projet : VALLÉES DE LA BRESLE, DU LIGER ET DE LA VIMEUSE (220320033).
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'arrêté de protection de biotope le plus proche se situe à 7km au Nord-Ouest , il s'agit d'Hâble d'Ault (FR3800888).
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans le Parc Naturel Régional de la Baie de la Somme Picardie Maritime (FR8000056)

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Friville-Escarbotin est concernée par le PPBE du département de la Somme approuvée le 30 mai 2024 mais le projet se situe en dehors du zonage exposé au bruit.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site le plus proche se situe à 817m du projet.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe en dehors des zones à dominante humide selon le SDAGE Artois-Picardie.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de PPRN mais la commune est concernée par le PAPI Bresle-Somme-Authie.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans l'emprise des sites et sols pollués de Bricard Friville (SSP000357001).
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site NATURA 2000 (Directive Oiseaux) le plus proche se situe à 15km au Nord : Estuaire picards (Baie de Somme et d'Authie) (FR2210068). Le site NATURA 2000 (Directive Habitats) le plus proche se situe à 6km au Sud-Ouest : Vallée de la Bresle (FR2200363).
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe proche d'un espace boisé classé à protéger ou à conserver avec des arbres remarquables. Le projet se situe à 817m de l'église Saint Etienne de Friville, partiellement protégée au titre des monuments historiques. Son chœur, datant du XVIe siècle, est inscrit par arrêté depuis le 29 décembre 1981. Son périmètre de protection se situe à 546m du projet.

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ensemble des eaux pluviales dans des noues et 2 bassins d'infiltration de type alvéolaire disposés en point bas du projet à proximité direct avec le réseau existant. Les bassins seront inspectables et curables. Utilisation de dalles engazonnées, pavés drainants, joints gazon, enrobés drainants pour les stationnements. L'incidence sera positive pour une bonne infiltration des eaux pluviales.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Terres de sols polluées non réutilisées
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Apport de sable
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux usées des bâtiments seront renvoyées sur le réseau existant rue Henri Barbusse. Une tranchée commune comprendra les réseaux d'eau potable. 500m ² de panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments seront implantés pour la production énergies renouvelables
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il est possible que le projet entraîne la destruction d'habitats.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site NATURA 2000 (Directive Oiseaux) le plus proche se situe à 15km au Nord : Estuaire picards (Baie de Somme et d'Authie) (FR2210068). Le site NATURA 2000 (Directive Habitats) le plus proche se situe à 6km au Sud-Ouest : Vallée de la Bresle (FR2200363). Le projet n'est pas susceptible d'avoir un impact sur ces sites.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera la consommation d'une friche et d'une partie boisée qui sera défrichée (750m ² environ). Il ne s'agit pas d'un boisement
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone du projet est concernée par des canalisations de transport de matières dangereuses (gaz naturel) qui passent à environ 500m. Le projet est concerné par l'ancienne manufacture de Serrurerie de Picardie (SSP4023827), susceptible d'être à l'origine d'une pollution des sols. Le site pollué de la friche Bricard se situe également à moins de 250m.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe sur une zone concernée par des risques d'inondation, potentiellement sujette aux inondations de cave (indication de fiabilité : moyenne). Les autres risques (séisme, retrait gonflement des argiles et radon) sont faibles.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ancien site industriel (sols pollués) : un diagnostic complémentaire et gestion de pollution a été réalisé. Cependant, le milieu et les usages projetés sont compatibles.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera des déplacements supplémentaires, mais peu perturbant notamment sur la rue Henri Barbusse.	
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nuisances en phase travaux (démolition, circulation d'engins). Possibilité de nuisances sonores via les espaces publiques et la salle des fêtes.	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Odeurs possibles en phase travaux (engins).	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nuisances en phase travaux du fait de la circulation des engins et de la démolition des bâtiments mais les nuisances liées aux vibrations seront temporaires.	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eclairage extérieur sur les zones de voirie et de stationnement, et les cheminements piétons. Bon niveau d'éclairage, conforme à la réglementation et compatible avec le concept architectural.	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nuisances possibles en phase travaux du fait notamment de la circulation des engins mais les nuisances liées à la poussière seront temporaires.
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Cf. Annexe 8

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

i Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Auto-évaluation (annexe 8)	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Plan masse (annexe 9)	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Photos 3D Photovoltaïques (annexe 10)	<input checked="" type="checkbox"/>
4	CR visite écologique (annexe 11)	<input checked="" type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

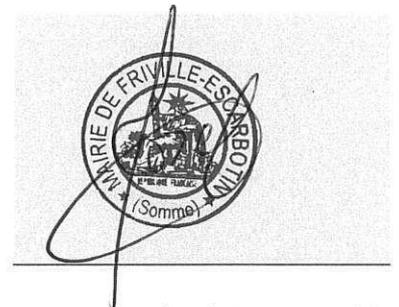
Nom MOREL

Prénom Nicole

Qualité du signataire Maire

À Friville-Escarbotin

Fait le 03/02/2025



Signature du (des) demandeur(s)

